

Toulouse le 22 août 2011

NOTE SUR LE FONCTIONNEMENT DU POLE DE COMPETENCES LOGISTIQUE

PREAMBULE

Afin de répondre aux besoins des services de la DGAC et de Météo France dans le domaine de la logistique et de permettre aux personnels ouvriers d'accéder à des fonctions de gestion, d'organisation et de suivi de tâches, il a été créé une famille professionnelle « logistique » sous le numéro 42 dans la nomenclature de la métallurgie.

La circulaire n° SG/SDP.2-08-757 du 16 octobre 2008, définit ses domaines de compétences, les référentiels de tâches de réalisation et de tâches de gestion, les fonctions assurées, ainsi que l'architecture de la famille et les fiches professionnelles. Elle fixe également les modalités en matière d'intégration, recrutement et avancement

Elle prévoit également la création du pôle de compétence associé et fixe les délais de mise en place et les modalités de reclassements.

LE POLE DE COMPETENCE

Le Service d'Exploitation de la Formation Aéronautique, fusionné depuis le 1^{er} janvier 2011 avec l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile pour former un établissement unique « l'ENAC », a été désigné pôle de compétences pour la famille professionnelle ouvrière « logistique » par décision SDP2 / n° 09-533 en date du 18 août 2009.

COMPOSITION

RESPONSABLE

Roland CATHALA - Adjoint chef de département Infrastructure et logistique - ENAC Toulouse.

ACTIVITE : Pilotage du pôle (animation et coordination des réunions de travail interne et avec formateur...) – interlocuteur GRETA (formateur) / SDP1/ SDP2 / SDP6 / EO - expert en CAO ENAC, CICAVE-OE, CPO.

MEMBRES

- Claude MANSENCAL - Chef de division MGX et administrative - ENAC Castelnaudary,
- Jean-Pierre ABDALLA - Chef de subdivision logistique - DSAC/N.
- Didier MARTIN - Technicien principal équipement – Chargé de mission DSAC/N.

ACTIVITE : support logistique – étude et conception programmes préparations, formations et sujets d'essais (+ barèmes et corrections) – président et membres commission d'essais et d'évaluations.

SUPPORT ADMINISTRATIF

Le support administratif, est assuré par les personnels des RH et du pôle formation de l'établissement ouvrier ENAC suivants :

- Nathalie ABADIE - Chef subdivision gestion des OE - ENAC Muret,
- Pierre CATALA - Chef subdivision formation continue – ENAC Toulouse,
- Sophie FERRASSE - Adjointe chef subdivision formation continue - ENAC Muret,
- Nelly THORIN – Gestionnaire subdivision formation continue – ENAC Muret / Toulouse.

ACTIVITE : convocation préparation aux essais, formations et essais – Catalogue DGAC.

ROLE ET FONCTIONNEMENT

ROLE

Conformément à la décision n° 7-0341 du 02 avril 2007, qui définit les missions des pôles de compétences, le pôle « logistique » assure :

- *L'organisation et la réalisation des essais professionnels* de recrutement, d'avancement et de changement de famille professionnelle dans le respect de la réglementation ouvrière, des référentiels (gestion et réalisation) et des fiches professionnelles,
- *La mise en place d'une plateforme en ligne* accessible à tous durant l'année civile, et d'un accès personnalisé *et d'un tutorat* pour les candidats aux essais professionnels,
- *Le pilotage de stages de préparations* aux essais professionnels,
- *L'évaluation des compétences* des personnels OE dans le cadre de réorientations professionnelles,
- *La mise en place de modules de perfectionnement* dans le cadre de la formation continue élaborée par les pôles formations et finalisée par le bureau formation SDP6 du SG DGAC (catalogue DGAC).
- *L'élaboration et le pilotage de formations « ab-initio » et « intermédiaires ».*

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE

Afin de permettre aux services et aux agents d'avoir des délais raisonnables d'affectations à l'issue d'une mutation soumise à changement de famille professionnelle ou d'avancement, le pôle de compétences organise deux sessions d'essais par (*juin et novembre*).

Le pôle ne disposant pas à ce jour de ressources propres lui permettant d'assurer le rôle de formateur, celui-ci a été dévolu, au GRETA de Castelnaudary. Le GRETA est organisme de formation continue, dont l'une de ses antennes est adossée au lycée professionnel Andréosy, et propose, entre autres, des formations à tous les métiers du bâtiment et de la logistique.

Une convention annuelle élaborée par les membres du pôle, et signée par l'ENAC, précise les contenus des différents programmes de préparation aux essais, les bibliographies, ainsi que toutes les formations et modules de perfectionnement assurés par le GRETA.

Les cours relatifs à l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement ainsi que ceux sur la sûreté (sensibilisation) sont assurés par des personnels de l'ENAC.

Les membres du pôle de compétences et de la commission d'essais assurent en revanche l'entière réalisation des essais (conception des sujets, déroulement des épreuves, barèmes et corrections...).

La préparation des essais

La préparation aux essais est assurée par le GRETA. Les stages se déroulent en règle générale les dernières quinzaines de Juin et Novembre de chaque année et sont d'une durée variable suivant les groupes : Gr VI : 5 jours (*en cours de refonte*) ; Gr VII : 5 jours ; HCA et HCB : 7 jours.

Cas particulier du HCC : l'épreuve particulière de ce groupe implique une préparation différente puisque l'essai consiste en l'écriture et la soutenance d'un mémoire professionnel (*déterminé par la commission d'essai et le candidat 4 mois avant la date des épreuves*). La préparation se fait en trois temps :

- 3 j de formation au Greta en début de préparation ayant pour objectifs de maîtriser les différentes compétences professionnelles exigées dans les différents domaines et d'appréhender la méthodologie de construction et de rédaction d'un mémoire professionnel,
- un tutorat individuel de 10 h pour accompagner le stagiaire dans la rédaction du mémoire, tant au niveau du contenu qu'au niveau de la méthodologie,
- 2 j de formation au Greta en fin de préparation ayant pour objectifs de mettre en forme le mémoire et de préparer la soutenance.

La réalisation des essais

Entièrement assurée par les membres du pôle de compétences et la commission d'essais, les épreuves théoriques et pratiques, se déroulent le surlendemain du dernier jour du stage de préparation (ce qui donne un jour de repos, ou de révision, aux candidats) sur le centre ENAC de Castelnaudary (voir item plus bas).

La durée des essais varie suivant le groupe (1 à 2 jours).

La gestion de la plateforme en ligne (e-Greta) et le tutorat

Une plateforme en ligne contenant une présentation de la famille, la bibliographie des différents métiers du bâtiment, des exercices... accessible à tous les agents de la DGAC durant l'année civile (identifiant : visiteursdgac, mot de passe : dgac) est gérée par le GRETA.

Deux mois avant le début du stage de préparation (en général mi-avril et mi-septembre), les candidats aux essais (Gr VI, VII, HCA et HCB), bénéficient d'un accès personnalisé qui les recentre sur le programme du groupe qu'ils ont à passer.

Durant cette période, ils bénéficient également de 4 heures de tutorat avec un formateur du GRETA. (Candidats au HCC voir item « cas particulier HCC »).

Une évaluation quantitative et qualitative est effectuée à la fin de chaque session, conjointement par le pôle de compétences et le GRETA par le biais d'une enquête de satisfaction renseignée par les stagiaires et du suivi réalisé par l'équipe pédagogique.

L'évaluation des compétences

Entre également dans le périmètre du pôle de compétences l'évaluation des agents candidats à une réorientation professionnelle. Celle-ci est assurée par une commission composée du président et de membres du pôle à la commission d'essais et a pour but :

- de connaître le parcours professionnel,
- d'identifier les connaissances, en particulier celles faisant appel à des compétences transversales c'est-à-dire réutilisables dans le domaine de la famille logistique,
- de mesurer l'écart entre les compétences requises pour accéder à cette famille et les compétences détenues au regard des fiches professionnelles.

Le contenu de l'évaluation et son déroulement sont calqués, quelque soit le groupe, sur le modèle suivant :

- **un entretien avec le candidat** : formation, parcours professionnel, motivation...
Durée 30 minutes,
- **une épreuve par ordinateur** : répondre à une série de questions par informatique, le plus brièvement possible en respectant les consignes. *(Au delà du contrôle des connaissances cela permet de constater au moins une petite maîtrise de l'outil informatique et un sens de la synthèse)*. Durée 1 heure,
- **une 1^{ère} épreuve orale** : le jury énonce une situation simple en vue d'établir un CCTP. *(Permet d'apprécier le degré de compétence du candidat)*. Durée maximale 1 heure (dont 20 minutes de préparation).
- Au vu des solutions apportées, des questions engageant un savoir plus important ont été posées. Durée 1 heure. *(Permet de sonder l'étendue des connaissances du candidat)*,
- **une 2^{ème} épreuve orale** : correction du questionnaire, question par question, avec interrogation du candidat sur ses réponses afin d'avoir une idée plus précise de son niveau dans les domaines de la logistique. Durée maximale 1/2 heure.
- **un débriefing entre les membres du jury et le responsable du pôle.**

- un débriefing avec le candidat.

Deux sessions d'évaluation sont prévues annuellement par le pôle. La première en mars avant la CICAVERO de choix des candidats sur AVE (campagne de printemps) et la deuxième en septembre avant la CICAVERO de la campagne de mutation d'automne.

Les modules de perfectionnement

Afin de compléter les connaissances des agents de la famille, trois modules de perfectionnement dans les domaines « gros œuvre », « second œuvre » et « marchés publics » (spécifique marchés de travaux) ont été intégrés au catalogue de formation continue DGAC.

D'une durée de 5 jours chacun, ils se déroulent pendant les mois de Mars (gros œuvre), Avril (second œuvre) et Mai (marchés publics), et sont assurés par le GRETA dans ses propres locaux.

Les formations « ab-initio » et « intermédiaire »

Dans le cadre des réorientations professionnelles, le pôle de compétences a mis en place deux types de formations (assurées par le GRETA) permettant de préparer des agents à intégrer la famille « Logistique », après évaluation et avis du pôle et décision de la CICAVERO.

La formation « ab initio », d'une durée de 23 semaines et tous domaines, s'adresse aux agents ne possédant aucune connaissance particulière dans les domaines du bâtiment et de la logistique. Elle se déroule de Décembre à Mai dans les locaux du GRETA.

La formation « intermédiaire », d'une durée de 11 semaines, est quant à elle réservée aux agents ayant déjà des connaissances dans presque tous les domaines, ou qui exercent des fonctions « moyens généraux » dans les différents services de la DGAC et de la Météo. Elle se déroule de Mars à Mai dans les locaux du GRETA.

Nota : le calendrier imposé (Décembre à Mai et Mars à Mai) de ces deux formations prend en compte les contraintes et possibilités suivantes :

- leur intégration dans les différentes scolarités dispensées au sein du lycée professionnel,
- les avis formulés par les CICAVERO,
- une durée et des échéances qui permettent aux agents d'être inscrits au plus tôt à la session d'essais de juin (stages de préparation aux essais et essais), ou de suivre un stage en immersion dans un service et de se présenter à la session de novembre.

Le site de Castelnaudary

Le centre ENAC de maintenance aéronautique de Castelnaudary, et le centre de formation du GRETA situé à proximité (dans le centre ville), possèdent tous deux les complémentarités nécessaires aux besoins du pôle.

La logistique : accueil, véhicules, hébergement, restauration, salles d'examen, ordinateurs ..., est assurée par le centre ENAC.

Le GRETA dispose pour sa part des formateurs, salles de cours, de TP...et d'un restaurant accessible, pour le repas de midi, aux stagiaires de la DGAC.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Demande d'ouverture d'essais

Comme nous l'avons vu plus haut, le pôle est tributaire des contraintes de planification imposées par le GRETA.

Il est donc indispensable pour le pôle d'avoir une connaissance au plus tôt du nombre et niveaux d'essais à organiser, et ce quel qu'en soit le type (recrutement, avancement, changement de famille).

Les demandes d'ouverture d'essais doivent donc parvenir au pôle pour la fin février pour ce qui est de la session de juin et pour la mi-juin pour la session de novembre.

Déclaration de candidature

Les délais de communication des candidatures par les établissements ouvriers devront tenir compte des deux mois de préparation avec tutorat mis en place par le pôle dans le cadre de la préparation aux essais.

Les déclarations de candidature devront comporter la totalité des éléments : groupe, date d'obtention, fonction assurée... ainsi que l'option choisie (CCTP ou budget prévisionnel) pour les HCB.

Convocations

Les convocations aux préparations, modules de perfectionnement et formations « ab initio » et « intermédiaire » sont assurées par le pôle formation de l'ENAC (Cf tableau).

Celles relatives aux passages des essais sont établies par le support administratif RH de l'ENAC.

FONCTIONNEMENT FINANCIER

Afin d'assurer une meilleure cohérence de fonctionnement du pôle, les crédits de formation relatifs aux stages de préparation aux essais, accès à la plateforme e-Greta, modules de perfectionnement, formations « ab initio » et « intermédiaire » sont transférés annuellement à l'ENAC dans le cadre de la convention ENAC/DGAC, et gérés par le pôle formation.

Les frais de stages de préparation aux essais, ainsi qu'aux différents modules de formation (perfectionnement) sont quant à eux à la charge des établissements ouvriers ou des services.

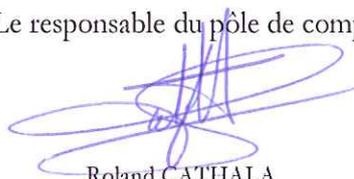
De même, les frais de déplacement des membres du pôle de compétences et de la commission d'essai du pôle ainsi que ceux des candidats sont pris en charge par le service ou l'établissement d'affectation dont ils relèvent.

COORDONNEES DES MEMBRES DU POLE

Pour tout renseignement, le tableau ci-dessous indique les noms, coordonnées et rappelle les domaines d'action de chacun des membres du pôle.

NOMS	DOMAINE	TPH	ADRESSES MAIL
Roland CATHALA	Tous domaines	05 62 17 79 77 06 20 03 66 67	roland.cathala@enac.fr
Claude MANSENCAL	Essais – Documentation (plateforme) – Logistique (site Castelnaudary)	04 68 94 45 03 06 78 10 54 64	claudemansencal@aviation-civile.gouv.fr
Jean-Pierre ABDALLA	Président commission essais - Documentation	01 69 57 75 50	jean-pierre.abdalla@aviation-civile.gouv.fr
Didier MARTIN	Essais - Documentation	01 69 57 76 22	didier-c.martin@aviation-civile.gouv.fr
Nathalie ABADIE	Administratif RH – Convocation essais	05 62 14 79 49	nathalie.abadie@aviation-civile.gouv.fr
Pierre CATALA	Pôle formation - Convocations Stages /Formation	05 62 17 45 57	pierre.catala@enac.fr
Sophie FERRASSE	Pôle formation - Convocations Stages /Formation	05 62 14 79 38	sophie.ferrasse@aviation-civile.gouv.fr
Nelly THORIN	Pôle formation - Convocations Stages /Formation	05 62 14 79 51	nelly.thorin@aviation-civile.gouv.fr

Le responsable du pôle de compétences



Roland CATHALA

